



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°23/2021

En séance du 22 décembre 2021 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. RAPPORT DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & CONSTRUCTIONS (Président : Urbain Gaillard)

	Le Conseil traite les dossiers suivants :
Transformation(s) Rénovation(s) Démolition(s) Divers	<ul style="list-style-type: none">▪ AH Immo SA pour la transformation d'une grange en hébergement touristique au Biolley▪ Delessert Pierre-Michel pour la transformation d'une grange en résidence principale à Issert▪ Quai de l'Ours pour la pose de 4 cabines à fondue à Orsières
Dossier traité par l'Etat du Valais	<ul style="list-style-type: none">▪ Téléverbier SA pour la reconstruction d'une buvette à La Pasay.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS PUBLICS & ENTRETIEN DU TERRITOIRE (Président : Laurent Rausis)

Murs en pierres sèches et murgères - directives	Le Conseil valide la modification des directives en la matière et décide l'attribution d'une subvention pour la suppression des murgères (10% du coût total des travaux, au maximum Fr. 2'500.-) pour autant que les travaux soient réalisés par des entreprises locales.
Digue du Crettex	Le Conseil accepte le projet de défense contre les avalanches établi par le bureau Nivalp, à l'enquête publique du 10 décembre 2021 au 10 janvier 2022. Ce projet permettra de réduire le risque pour la voie TMR, la route du Saint-Bernard et le village de la Douay

3. DIVERS

Marais de Champex-Lac – Forages pour étude hydrogéologique	Le Conseil adjuge les travaux de forages à l'entreprise ISR Injectobohr SA pour un montant TTC de Fr. 29'776.65.
Bibliothèque - personnel	Le Conseil valide l'augmentation du taux d'activité de Laurence Cotture de 40 à 60%.
Calendrier des manifestations 2022	Le Conseil valide le calendrier des manifestations 2022 établi et validé par les président-e-s des sociétés.
Sapins de Noël	Le Conseil valide le versement d'un montant de Fr. 4'000.- à la Fondation Raphaël Abbet, suite à la vente des sapins de Noël
Carte de danger - Signal Est	Le Conseil adjuge le mandat d'élaboration d'une carte de danger à CSDingénieurs pour un montant HT de Fr. 12'042.72.
REP - remise en état des routes et chemins agricoles	Le Conseil adjuge le mandat d'établissement d'un projet d'exécution et de demande de subvention pour la 1 ^{ère} étape au bureau Silvaplus pour un montant HT de Fr. 15'189.40.

Séance levée à 18h30

Orsières, le 13 janvier 2022

L'Administration communale